

Je ne veux pas critiquer le Bureau des gouverneurs de Radio-Canada, car on y accomplit un excellent travail en ce qui concerne la Radio d'État; c'est le principe que je condamne et que j'ai condamné à plusieurs reprises dans cette enceinte. Je ne veux pas qu'une société de la Couronne exerce un monopole. Nous avons actuellement à Montréal la télévision qui nous est fournie par la Radio-État, mais la métropole du Canada, une ville comme Montréal, pourrait avoir un ou deux postes privés qui feraient concurrence à Radio-Canada. Ceci fournirait des débouchés aux talents de chez nous.

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis, en passant, de signaler que certains journaux de la métropole et de la province de Québec prétendent qu'il y a "discrimination" à Radio-Canada. Le gouvernement pourrait peut-être former une commission dont le rôle serait de vérifier l'exactitude des critiques formulées par les journaux de la métropole et de la province. Si ces critiques sont motivées, il y aurait probablement lieu d'apporter des corrections; si elles ne le sont pas, la population saura alors à quoi s'en tenir, ce qui serait d'ailleurs dans l'intérêt de notre Radio-État.

Le ministre des Finances actuel, comme je vous l'ai dit tantôt, a souvent demandé l'établissement de l'organisme dont je viens de parler et j'espère de tout cœur que le gouvernement manifesterait sa bonne foi en le créant. S'il ne le fait pas, le parti libéral, — sous l'étiquette duquel j'ai été élu député de la circonscription de Dollard, — pourrait fort bien, lors du congrès qui aura lieu au mois de janvier prochain, s'appuyant sur les représentations qui lui ont été faites par les différentes associations libérales, inclure dans les résolutions relatives à l'élaboration de son programme la formation d'un tel organisme. Si cette résolution était acceptée par la convention libérale nationale, je suis convaincu que, comme il l'a fait dans le passé, le parti libéral remplirait ses promesses à 100 p. 100 et non pas à 2½ p. 100, comme l'a fait le gouvernement conservateur progressiste relativement à la taxe d'accise sur les automobiles.

Le gouvernement conservateur progressiste ne remplit pas ses promesses; il ne fait que jeter de la poudre aux yeux. Et ceci me rappelle, monsieur l'Orateur, un article de M. Stewart Alsop, que j'ai lu dans la *Gazette* du mardi 3 décembre 1957, dans lequel il disait:

(Traduction)

Mais il y a, en vérité, deux sortes de politiciens. Pour la première sorte, l'objet de la politique est de se faire élire en promettant aux électeurs tout ce qu'ils semblent désirer et en ne reculant devant aucun moyen pour détruire l'adversaire.

[M. Rouleau.]

(Texte)

C'est ce que nous avons actuellement, monsieur l'Orateur. Et, quant à la seconde espèce de politiciens, je cite encore le même article:

(Traduction)

Pour la seconde sorte de politiciens ce qui paraît être à la longue la meilleure politique consiste à avoir un gouvernement compétent qui s'adapte aux réalités de la vie nationale et de la situation internationale.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, il en a pris vingt-deux ans avant que l'on puisse penser qu'il était temps de faire un changement, alors que l'on avait une administration libérale. Or, l'honorable député de Peace-River (M. Low) disait l'autre jour à la Chambre que l'on avait probablement changé de gouvernement pour le pire. Le gouvernement actuel ne dirige les destinées du pays que depuis six mois, et déjà la population du Canada dit qu'il est temps de faire un changement; eh bien, nous aurons un changement très bientôt et je puis assurer le député de Peace-River que ce sera pour le mieux.

M. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de parler ce soir.

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard) désire-t-il traiter, lui aussi, la question relative à la Société Radio-Canada?

M. Ricard: Oui, monsieur l'Orateur. La politique de la Société Radio-Canada a suscité, de la part de notre population, un grand nombre de demandes aussi bien que de nombreuses plaintes. Je désire donc traiter ce sujet et réfuter certains arguments de mon ami, l'honorable député de Dollard (M. Rouleau).

Dans le discours qu'il vient de prononcer, il nous a dit que le parti libéral avait obtenu 45 p. 100 du vote populaire et le parti conservateur seulement 41 p. 100. Toutefois, une enquête menée il y a quelque temps à peine, révèle que le parti conservateur pourrait actuellement compter sur 50 p. 100 des votes, alors que le parti libéral ne jouirait que de 33 p. 100 de la faveur populaire.

A mon avis, rien n'est plus faux que de prétendre que le parti conservateur, qui dirige présentement les destinées de notre pays, conduit notre peuple à l'anarchie, au désastre...

L'hon. M. Chevrier: Vers le chômage.

M. Ricard: ... à la misère. Le parti conservateur, je l'ai déjà dit, a été appelé à diriger la nation pendant que celle-ci traversait une période difficile. Et c'est encore le cas en 1957. Nous nous rendons tous compte que